

A.L.P. PARTICIPATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 66 000 euros
Siège social : 688, Avenue des Follaz
73000 CHAMBERY
751010596 RCS CHAMBERY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

EXTRAIT DE LA DEUXIEME RÉOLUTION

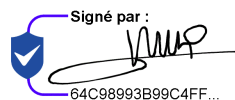
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à -11 507,31 euros de la manière suivante :

- Perte de l'exercice : -11 507,31 euros
Au compte « Report à nouveau »

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 Décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

64C98993B99C4FF...

Désignation de l'entreprise		SARL A.L.P. PARTICIPATION										688 AVENUE DES FOLLAZ		Néant					
Adresse de l'entreprise		73000 CHAMBERY																	
SIRET		7 5 1 0 1 0 5 9 6 0 0 0 1 1										Durée de l'exercice en nombre de mois *		12					
												Durée de l'exercice précédent *		12					
												Exercice N clos le		30062025					
												Exercice N-1 clos le		30062024					
ACTIF												Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net	
												1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012															
		014		016															
	Immobilisations corporelles*	028		030															
	Immobilisations financières* (1)	040		500	042		500												
	Total I (5)	044		500	048		500												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066															
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070														
			072		123 769	074		123 663		106		106							
	Valeurs mobilières de placement	080		082															
	Disponibilités	084		55 826	086				55 826		65 658								
	Charges constatées d'avance *	092		094															
	Total II	096		179 594	098		123 663		55 932		65 764								
	Total général (I + II)	110		180 094	112		124 163		55 932		65 764								
PASSIF												Exercice N NET		Exercice N-1 NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		66 000		66 000													
	Ecart de réévaluation	124																	
	Réserve légale	126		2 349		2 349													
	Réserves réglementées*	130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131																	
	Report à nouveau	134		(4 200)															
	Résultat de l'exercice	136		(11 507)		(4 200)													
	Subventions d'investissement	137																	
	Provisions réglementées	140																	
	Total I	142		52 642		64 149													
Provisions pour risques et charges												Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 272		1 597													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169																	
	Comptes courants d'associés	173		18		18													
	Autres dettes	175																	
	Produits constatés d'avance	174																	
Total III	176		3 290		1 615														
Total général (I + II + III)												180		55 932		65 764			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A.L.P. PARTICIPATION		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N classé le 30062025	Exercice N-1 classé le 30062024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *		215	214		
			217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 097	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle commerciale à l'étranger * CFE et CVAE *)	243		244	660	
	Rémunérations du personnel *			250	385	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al. 3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256	6 750	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	11 507
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(11 507)	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 786	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(11 507)
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989	
Jeune entreprise innovante (44, sexies A)				991		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				992		
ZFA NG (44 quatuordecies)		345		993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		181		
Investissements et souscriptions outre-mer				641		
Zones de développement prioritaire (art. 44 septuagies)				647		
Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)				649		
Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)				990		
Créance due au report en arrière du déficit		346		655		
Déductions exceptionnelles	Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)					
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)					
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : 1.75.374 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372	
Bénéfice col. 1					11 507	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.